

## Questions proposées par les délégués du personnel du Service MI pour la réunion auprès du Chef de Service en date du 16 juin 2026

- 1) Les délégués demandent de bien vouloir savoir en quoi consistent les différences entre les missions d'un candidat Technicien C, d'un candidat Technicien S ou d'un candidat Technicien T et celles d'un Technicien CST ?  
Qu'est-ce qui justifie qu'un candidat Technicien soit rémunéré au même niveau qu'un artisan dans la carrière courte pendant trois ans ?
- 2) Selon l'enquête menée auprès du personnel en 2025, dans laquelle le bien-être des collaboratrices et collaborateurs a été jugé négatif, les délégués souhaitent savoir quelles mesures seront prises pour améliorer le bien-être du personnel ? Ainsi, les demandes de mutation pourraient, par exemple, être davantage prises en compte à l'avenir.
- 3) Les délégués demandent s'il n'est pas envisageable d'équiper les véhicules Flex existants d'une clé, ce qui faciliterait le travail du personnel sur le chantier ?
- 4) Les délégués demandent d'examiner la possibilité de la mise en place, sur une base volontaire et dans la mesure du possible, de l'horaire mobile dans les différents services pour le cadre dirigeant.
- 5) Les délégués souhaitent savoir combien de demandes de travail à temps partiel ou de congé parental ont été posées au sein du service MI. Quel a été le nombre de refus et pour quelles raisons ?
- 6) Les délégués exigent qu'une tablette soit mise à la disposition de tous les dirigeants MOTRA afin qu'ils puissent mieux se préparer aux chantiers (Consignes jaunes, Atra, Ass, PSS, etc.).
- 7) Les délégués attendent toujours des réponses aux questions en suspens concernant le nouveau bâtiment du MI situé rue de la Déportation.
- 8) Les délégués demandent des réponses aux questions en suspens concernant les équipes, qui doivent être hébergées dans des locaux provisoires avant d'emménager dans le nouveau bâtiment commun MI.
- 9) Les délégués réclament des consignes claires à l'intention de l'ADEC sur les grands chantiers afin d'éviter tout malentendu et les risques provoquant (fiche C1 et fiche C2).
- 10) Les délégués demandent s'il serait possible d'obtenir une liste à jour des véhicules de service commandés et de leurs destinataires.

*Les délégués du personnel du Service MI du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband*



▶ Questions - Scan me!



▶ Devenir membre - Scan me!

